

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **TREIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN**, à 19h00, au sous-sol du centre communautaire et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Serge Marquis	Mme Sonia Rivard
M. Luc Adam	Mme Francine Lehouiller

**Étaient absents** :

M. Claude Bourque	Mme Valérie Bruneau
-------------------	---------------------

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.trés. est aussi présente.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport financier au 31 décembre 2020
4. Nomination du vérificateur pour l'année 2021
5. Levée de la séance.

R21-07-102

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

**Rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020**

Taxes	558 570.80
Paiement tenant lieu de taxes	51 291.00
Autres recettes de sources locales	51 962.94
Transferts	341 911.61
<b>Total des revenus</b>	<b>1 003 736.35</b>

**Dépenses**

Administration générale	203 353.71
Sécurité publique	52 364.12
Transport	256 942.93
Hygiène du milieu	125 879.94
Aménagement et urbanisme	23 576.42
Loisirs et culture	123 718.81
Frais de financement	36 357.83
Remboursement – Dette à long terme	28 400.00
Activités d'investissements	334 162.23
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 184 755.99</b>

**Surplus de l'exercice (181 019.64)**

R21-07-103

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte le rapport financier au 31 décembre 2020 préparé par la firme Raymond Chabot, Grant Thornton tel que présenté.

Adopté.

Le 13 juillet 2021

R21-07-104 **Nomination du vérificateur comptable**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal de Gallichan nomme la firme comptable Raymond Chabot, Grant Thornton de La Sarre pour l'année financière 2021.

Adopté.

R21-07-105 **Levée de la séance**  
La séance est levée à 19h25 sur une proposition de madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères).

---

Maire

---

Dir. Gén./Sec.-très.